



DOSSIER D'INSCRIPTION



BF1

2012/2013

Le dossier doit comprendre pour chaque candidat :

- La fiche d'inscription ci-jointe
- La fiche relative au tuteur de stage ci-jointe (un tuteur pour 3 stagiaires maximum)
- Une lettre du Président du club d'appartenance (éventuellement du club d'accueil), précisant l'engagement et/ou l'expérience du stagiaire au sein du club, dans le domaine de l'animation et de l'enseignement,
- Une autorisation parentale pour les mineurs,
- Un certificat médical datant de moins de trois mois,
- Une copie éventuelle des diplômes liés à la natation,
- Une copie éventuelle du test du Sauv'nage,
- Un chèque d'un montant de 312 € à l'ordre du CRNG.
- Une copie éventuelle du diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1). Le PSC1 est exigé uniquement pour la délivrance du diplôme.

L'intégralité du dossier est à remettre pour le 1^{er} jour de formation. Passé ce délai, les candidats ne seront plus admis en formation jusqu'à régularisation.

EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATON

Elles ont pour objectif de vérifier les capacités du candidat à suivre le cursus de formation et lui permettre d'accéder à l'obtention du Brevet Fédéral 1^{er} degré.

Pour entrer en formation le stagiaire doit :

- Avoir 15 ans minimum,
- Être licencié à la Fédération Française de Natation,
- Être titulaire du diplôme du Sauv'nage¹.

A défaut de pouvoir produire ce diplôme le candidat devra réaliser un test d'entrée en formation, comprenant l'enchaînement suivant : une entrée libre dans l'eau, un déplacement ventral sur 25 mètres, un déplacement dorsal de 25 mètres, ensuite le candidat effectuera une recherche d'objet dans une profondeur supérieure à sa taille.

¹ Le Sauv'nage est exigé uniquement pour la délivrance du diplôme.



FICHE D'INSCRIPTION AU BF1



Données personnelles

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Adresse électronique :

Données fédérales

Club :

Numéro de licence :

Année d'adhésion à la FFN :

Pratique sportive

Pratiquez-vous la natation oui non

A quel niveau :

Possédez-vous un test ENF

sauv'nage

pass'sport de l'eau

pass'compétition

Etudes

Niveau scolaire :

Diplômes :

Autres diplômes

Diplômes sportifs :

Diplômes de secourisme :

Diplômes dans l'animation :

Diplômes d'officiels :

Déclarée sous le numéro 811.30 du 22 décembre 1957

Agrément au titre d'association sportive N°971-86-1 AAS 100 – N° de déclaration d'existence : 95-97-0009-397

Siège Social : Bâtiment Administratif – Piscine Intercommunale Dugazon – 9719 ABYMES

Tél. : 0590.47.15.60 – Fax. : 0590.47.15.59 – Email : crng@wanadoo.fr – Site internet : gwadanat.fr



TUTEUR DE STAGE DE : *(nom du candidat)*

Nom du tuteur :

Prénom :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

BEESAN numéro :

Club :

N° de licence du tuteur :

Un tuteur peut assurer le suivi de 3 stagiaires maximum.

Lors du stage en situation, le stagiaire effectue une mise en situation pédagogique, accompagnée par un tuteur, auprès d'au moins un groupe, de façon régulière, sur une durée minimum de 35 heures, au sein d'un club labellisé FFN (obligatoire depuis 2012). Le groupe, au sein de l'Ecole de Natation Française du club, support à cette mise en situation pédagogique doit avoir pour objectif la préparation du test du Sauv'nage de l'ENF.

Le tuteur :

La personne assurant la fonction de tuteur doit obligatoirement être majeure et être agréée par l'ERFAN.

Le tuteur, titulaire au moins du Brevet Fédéral 2^{ème} degré ou du BEESAN (ou MNS), a un rôle essentiel dans l'accompagnement et le suivi de la formation du stagiaire. Son engagement est indispensable puisqu'il doit notamment :

- accueillir le stagiaire au sein du club,
- l'informer et l'initier à la culture fédérale ainsi qu'à la culture du club,
- gérer l'alternance en lien avec l'ERFAN,
- organiser en lien avec l'ERFAN, la formation du stagiaire au sein du club,
- transmettre les savoir-faire,
- évaluer, à partir d'un document préétabli, le parcours du stagiaire au sein du club (sa progression, ses acquis, ses lacunes)...



TEST DE SECURITE



Pour tous les candidats (titulaires ou pas du sauv'nage), le test suivant sera mis en place en début et, en fonction des cas, en fin de cycle.

Réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite « en canard » et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètres,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime.

DATES DE FORMATIONS

Le planning définitif avec horaires et intervenants sera remis courant du mois de septembre.